

A. Planification des ateliers

Cette section présente les éléments de base dont les animateurs devront tenir compte avant d'organiser les ateliers.

1. Les participants

a) Choisir quels secteurs participeront et quels participants inviter

Selon le contexte particulier à chacun des pays, l'animateur pourra décider de restreindre un atelier aux participants en provenance du secteur communautaire, ou encore de l'ouvrir à d'autres partenaires, tels les donateurs, les organisations internationales et les représentants gouvernementaux.

Il est important d'assurer aux participants un environnement sécuritaire afin qu'ils puissent s'exprimer librement. Dans les pays où le secteur communautaire ne participe pas encore couramment aux décisions nationales en matière de VIH/sida, ou lorsqu'il a déjà éprouvé des difficultés à se faire accepter dans son rôle, l'animateur trouvera peut-être préférable de réserver au moins une partie de l'atelier aux représentants du secteur communautaire exclusivement.

Toutefois, il est également important que le secteur communautaire ne soit pas perçu comme travaillant en vase clos, et que les ateliers ne soient pas source de tensions avec les autres secteurs. Vraisemblablement, les représentants des autres secteurs comprendront l'importance du rôle du secteur communautaire et voudront aider ses représentants à améliorer leur travail en les conseillant sur des pistes idéales d'action, et en leur expliquant les causes de certains obstacles. Après la tenue des ateliers, ils deviendront d'importants alliés dans la consolidation du rôle du secteur communautaire.

Pour décider si on invite ou non les autres secteurs, on peut réserver certaines sessions particulières à un groupe plus large. On peut inviter certaines autorités en fonction officielle à participer, par exemple en les invitant à l'ouverture de la session. On peut également réserver la dernière partie de l'atelier pour la présentation des plans d'action aux intervenants d'autres secteurs.

Les organisateurs d'un atelier devraient discuter de ces questions avec les leaders communautaires travaillant dans la lutte contre le VIH/sida avant de prendre une décision finale. Le secteur communautaire devra faire preuve d'ouverture et de volonté de collaborer, et il faudra veiller à éviter toute confrontation. Le principal objectif visé par les ateliers est l'élaboration de plans visant à renforcer la participation du secteur communautaire aux instances ou aux mécanismes de coordination nationale. Ainsi, les animateurs devront choisir un groupe de participants capables d'atteindre ces résultats, notamment celui de s'engager à entreprendre des activités de suivi pour assurer la mise en œuvre de leur plan.

En choisissant les représentants du secteur communautaire, il faudra considérer un certain nombre d'éléments :

- Les participants doivent être aussi représentatifs que possible du secteur communautaire. Ils doivent provenir de diverses parties du pays, de différents groupes ethniques ou religieux et de divers types d'organisations, et représenter les groupes les plus vulnérables au VIH, particulièrement les groupes les plus marginalisés. Les Directives¹ précisent les différents types d'organisations et de populations qui peuvent constituer le secteur communautaire.

¹ Voir la Fiche d'action ①

Organisations	Populations cibles
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes vivant avec le VIH/sida, leurs regroupements et réseaux • Réseaux et organisations communautaires, y compris ceux qui s'adressent aux populations cibles ou qui les soutiennent • Organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales • Organisations de service de prise en charge du sida • Organisations confessionnelles • Réseaux d'ONG • Organisations d'appui aux ONG 	<p>Par « populations cibles », on entend les groupes de personnes clés dans la dynamique du VIH/sida et les réponses qui y sont apportées, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes vivant avec le VIH/sida • Orphelins et enfants vulnérables • Femmes et fillettes • Jeunes • Professionnels du sexe • Utilisateurs de drogues injectables • Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes • Transsexuels • Migrants • Réfugiés • Prisonniers

- Certains des participants devront avoir déjà représenté le secteur communautaire au niveau national ou régional auprès d'organismes politiques ou de gouvernance. Les représentants devront provenir d'une variété d'intervenants du secteur communautaire [Voir tableau ci-dessus]
- Les participants posséderont idéalement une variété de compétences et d'expériences pertinentes au renforcement du rôle du secteur communautaire dans les instances et mécanismes de coordination nationale de la lutte contre le sida². Le niveau des compétences et de l'expérience pouvant varier d'un pays à l'autre inclut :
 - La compréhension des instances et mécanismes de coordination nationale de la lutte contre le sida
 - La compréhension des « Trois Principes directeurs »
 - Une expérience en organisation et en réseautage au sein du secteur communautaire, notamment en matière de VIH/sida
 - Une expérience de travail dans le milieu des politiques nationales sur le VIH/sida et de la gouvernance
 - Des compétences en représentation et en communication
- Après ces ateliers, un maximum de participants devront être en mesure de poursuivre le travail sur la participation du secteur communautaire aux instances et mécanismes de coordination nationale, particulièrement, pour la mise en œuvre des plans d'action qui émergeront des ateliers.

Les participants des autres secteurs devraient être en mesure d'influencer, d'améliorer et de fournir des ressources en appui à la participation du secteur communautaire aux

² Voir les Fiches d'action ② et ③

efforts de coordination nationale de la lutte contre le sida, tels un cadre d'action commun, une instance de coordination nationale et un système de suivi-évaluation commun et consensuel.

b) La planification du calendrier des ateliers

Étant donné que les ateliers proposent un processus d'analyse et de planification, il est important que tous les participants s'engagent à être disponibles du début à la fin. Au préalable, les animateurs devront communiquer avec les participants (particulièrement ceux qui consacrent une bonne partie de leur temps à la politique et à la prise de décision nationales entourant le HIV/sida) pour choisir une date qui leur convient. Ils devront également communiquer avec les autorités concernées pour s'assurer que le calendrier des ateliers n'entre pas en conflit avec les activités importantes d'autres instances (p. ex. : Commission nationale sur le sida et instances de coordination nationale). Les participants seront avisés du calendrier assez longtemps à l'avance, spécialement ceux qui doivent voyager sur de longues distances pour s'y rendre.

c) L'équité dans la participation de tous les participants

Les compétences et l'expérience des participants en matière de coordination nationale peuvent être variées. L'animateur prendra soin de travailler à un rythme et à un niveau qui favorisent la participation de chacun. Il peut s'agir d'accorder plus de temps aux sessions préliminaires afin de consolider la compréhension des questions, même si certains des participants connaissent déjà bien le sujet. Dans de tels cas, on peut demander aux participants les plus expérimentés de partager leur expérience avec le groupe, afin de valoriser les contributions de chacun. Si les participants ne parlent pas une même langue, on s'assurera que tous peuvent contribuer pleinement en ayant recours à des interprètes notamment.

d) Le nombre de participants

Le nombre total des participants dépend des ressources, de la disponibilité des personnes et de la pertinence d'inviter des représentants du plus grand nombre possible d'organisations communautaires. Toutefois, comme les ateliers sont axés sur l'action et qu'ils requièrent un suivi concret, on doit prévoir un nombre raisonnable de participants. Dans le Guide d'ateliers, on prévoit entre 15 et 25 participants mais on pourra quand même utiliser le guide avec un nombre de participants différent.

2. L'équipe d'animation

L'objectif premier des ateliers étant d'élaborer des plans concrets pour renforcer la participation du secteur communautaire aux instances et mécanismes de coordination nationale de la lutte contre le sida, il est essentiel que les animateurs de l'équipe jouissent d'une bonne notoriété et d'une bonne crédibilité auprès de ce secteur, et qu'ils soient libres de préjugés envers les organisations communautaires et leurs priorités. L'équipe doit aussi inclure des personnes possédant des compétences et de l'expérience dans les domaines suivants :

- La compréhension des « Trois Principes directeurs »
- Une expérience de travail dans un environnement multisectoriel, spécialement en matière de renforcement de la collaboration entre le gouvernement et le secteur communautaire

- Une excellente connaissance du milieu de l'intervention nationale en matière de sida et de son histoire, entre autres ses principaux systèmes et structures, et l'état actuel de la coordination nationale en matière de sida (et le rôle du secteur communautaire)
- L'animation en matière de planification de l'action, et spécialement l'action qui vise l'ensemble du secteur communautaire plutôt qu'une organisation en particulier

Même si les animateurs de l'équipe ne possèdent pas tous des compétences et de l'expérience dans chacun de ces domaines, on doit s'assurer que, collectivement, les connaissances de l'équipe couvrent tous ces domaines.

Enfin, au moins un des membres de l'équipe d'animation – et de préférence plusieurs – devrait être capable d'assumer le leadership et de soutenir la coordination de la mise en œuvre du plan d'action, en collaboration avec les participants des ateliers et l'ensemble du secteur. Cette personne doit évidemment être acceptée par le secteur communautaire, par exemple, une personne déjà active et reconnue au sein des réseaux communautaires.

Les activités de planification prévues durant les ateliers feront probablement l'objet d'une animation dirigée. L'équipe d'animation devra donc prévoir un animateur par groupe de cinq à six participants. Ainsi les activités des petits groupes recevront le plein appui des animateurs. Si possible, un membre de l'équipe qui n'est pas directement responsable de l'animation d'un atelier s'occupera des questions administratives et logistiques.

3. La préparation des animateurs

Les animateurs recueilleront le plus d'information possible sur le niveau actuel de participation de la communauté à la politique et la prise de décision relativement au VIH/sida dans le pays, notamment sur :

- Les cadres de stratégie nationale existants, les documents de bilans conjoints sur le sida, etc.
- Le rôle actuel du secteur communautaire dans la mise en œuvre d'un cadre d'action commun contre le VIH/sida, d'un mécanisme national de coordination de la lutte contre le VIH/sida et d'un système de suivi-évaluation national commun et consensuel (incluant les listes de membres et le détail des mandats)
- Le niveau de participation de la communauté à d'autres instances politiques et décisionnelles sur le sida (cela pourrait servir de leçon et créer des précédents)
- Les initiatives de réseautage et de coordination en cours dans le secteur communautaire
- Les plans d'action élaborés par les agences de développement, les autorités gouvernementales et autres partenaires pour la mise en œuvre des « Trois principes » et le renforcement du rôle du secteur communautaire plus particulièrement
- Les calendriers de rencontres des instances et mécanismes de coordination nationale (occasion d'une possible collaboration dans l'élaboration d'un cadre d'action national)

Comme cette information risque d'influer sur la sélection des participants aux ateliers et le contexte, cette recherche devrait être effectuée à l'avance.

Une fois qu'on aura choisi le contexte global et les participants, les animateurs se réserveront du temps pour se familiariser avec les Directives et le présent Guide. Tous les membres de l'équipe d'animateurs prépareront la planification détaillée des ateliers,

incluant les détails de chaque session et la distribution des tâches d'animation, afin que tous partagent la même vision des objectifs et du processus. On peut prévoir un exercice de simulation des sessions plus complexes. Idéalement, les animateurs réserveront deux jours pour la préparation de l'aspect technique des ateliers. Ils prévoiront également du temps pour organiser le matériel et les présentations, et pour veiller aux aspects logistiques (incluant le séjour et le transport des participants).

4. La préparation des participants

Le niveau de préparation des participants dépendra des programmes d'ateliers que choisiront les animateurs. La section 2 du présent Guide indique quelles sessions bénéficieraient d'une préparation des participants. Cet aspect s'avère très important lorsque les organisateurs décident d'inviter les participants à présenter un témoignage de leur expérience. Quand les participants doivent préparer des présentations, l'animateur leur indiquera quels formats utiliser (acétates, PowerPoint, chevalet ou affiches, tableau blanc). L'équipe d'animation fournira les ressources nécessaires à la préparation de ces présentations.

En plus de ces moyens mis à la disposition des participants, il pourrait s'avérer utile de leur fournir des documents d'information à lire préalablement, s'ils ont le temps. Voici quelques suggestions :

- *Coordination avec les communautés : Directives sur l'implication du secteur communautaire dans la coordination des réponses nationales au VIH/sida*, Conseil International des organisations d'action contre le SIDA (ICASO), Conseil africain des organisations d'action contre le SIDA (AfrICASO), Alliance internationale contre le VIH/sida, 2007
- *Les Trois principes directeurs*, ONUSIDA, avril 2004
- *Les « Trois principes » en action : Bilan et avenir*, ONUSIDA, mai 2005
- *Document de discussion : La société civile et les « Trois principes directeurs »*, Conseil international des organisations d'action contre le SIDA et Alliance internationale contre le VIH/sida, mai 2005

S'il existe de la documentation sur la situation actuelle du rôle du secteur communautaire au niveau national ou sur ses efforts de réseautage, elle devrait être préalablement transmise aux participants.

5. Les locaux, l'équipement et les fournitures

Le choix du site et des équipements dépendra du programme final de l'atelier élaboré par les animateurs. Dans l'ensemble, on prévoira en quantité : chevalets et tablettes, ruban adhésif, marqueurs, notes autocollantes et papier de grandeur A-4, pour permettre aux groupes de présenter un rapport après chaque exercice. Des projecteurs, des portables, un système de son et autres appareils techniques pourront être sur place, selon les préférences de l'équipe d'animation.

L'endroit devrait être assez vaste pour permettre à tous les participants de s'asseoir, en plus des invités qui seront présents au début ou à la fin de l'atelier. Il faudra prévoir l'espace et les meubles nécessaires pour permettre des discussions en petits groupes

tout au long de l'atelier. L'organisation d'ateliers dans des locaux adjacents et les repas pris sur place favoriseront la ponctualité et aideront à créer un environnement chaleureux. Ces décisions dépendront naturellement des coutumes du milieu et des ressources disponibles.

6. L'appui des donateurs dans l'action

Étant donné que le travail de ces ateliers vise l'élaboration de plans d'action pour renforcer le rôle du secteur communautaire, les animateurs trouveront au préalable des donateurs potentiels qui sont intéressés à subventionner les actions proposées par les participants de l'atelier. Il arrive souvent qu'un manque de ressources empêche la mise en œuvre des plans d'action. On compte parmi ces donateurs, ceux qui se seront engagés publiquement à appuyer la participation du secteur communautaire et la mise en œuvre des « Trois principes directeurs », ou qui en auront manifesté l'intérêt.

7. La terminologie

Même si le terme les « Trois principes directeurs » est utilisé couramment, tout au long de l'atelier, il est important de rappeler aux participants que ce terme ne fait pas référence à une activité ni à un projet unique, mais bien à trois principes distincts pour la coordination nationale de la lutte contre le sida.

De plus, les organisateurs verront à nommer les processus et organes nationaux de coordination de la lutte contre le sida par leur nom, par exemple « Plan d'action nationale contre le sida » et « Conseil national contre le sida ».

8. Après les ateliers

Les membres de l'équipe d'animation seront disponibles pour réaliser ou appuyer les activités de suivi après la tenue des ateliers.

a) La documentation et la communication des résultats

Les équipes d'animation devront s'assurer que les résultats, spécialement les futurs plans d'action, sont documentés et diffusés auprès des participants et de toutes les parties prenantes, le plus rapidement possible après les ateliers.

b) Le suivi de la mise en œuvre des plans émergeant des ateliers

Davantage d'information (p. ex. sur les ressources et les plans nationaux) pourrait être requise avant que ne soient complétés les plans d'action. Les animateurs en surveilleront l'évolution et fourniront, au besoin, le soutien nécessaire au processus. Une fois que les plans seront complétés et que les ressources auront été engagées, les organisateurs veilleront, si possible, au suivi de la mise en œuvre des plans d'action.

c) Les commentaires à propos des Directives

Il serait intéressant d'obtenir des commentaires sur la pertinence des Directives. Par exemple : Leur contenu a-t-il pu stimuler votre participation et vous faciliter l'élaboration de plans d'action ? Y a-t-il des lacunes ? L'information est-elle assez claire ? Si possible, les animateurs transmettront à ICASO, à AfriCASO et à l'Alliance toute la documentation fournie aux ateliers ainsi que les plans d'action, car cette information les aidera à améliorer les versions futures des Directives. Ces renseignements permettront aux partenaires de mieux suivre les progrès réalisés sur le plan de la participation de la communauté aux instances et mécanismes de coordination nationale de la lutte contre le sida. Veuillez communiquer avec icaso@icaso.org.

ICASO et ses partenaires apprécieraient vos commentaires sur les compétences des animateurs ou des participants qui pourraient être des leaders potentiels du renforcement de l'adhésion de la communauté aux « Trois principes directeurs ». Peuvent aussi faire partie de ce groupe, ceux qui conçoivent clairement le rôle que peut jouer le secteur communautaire et les complexités du domaine, qui sont rassembleurs et qui possèdent de solides compétences en animation. Nous espérons que ces leaders poursuivront leur engagement dans la planification d'activités dans d'autres pays de leur région.